

LE MAIRE

**Aux dirigeant(e)s, bénévoles et  
adhérents des associations sportives**

Graulhet, le 23 janvier 2023

**N/Ref :** 10/2023

**Dossier suivi par :** Benjamin Verdeil, Directeur de Cabinet du Maire

**Objet :** fermeture du centre aquatique

Madame, Monsieur,

Il y a plusieurs semaines, j'ai pris la décision, suite à des alertes sur la sécurité du bâtiment, de procéder à la fermeture du centre aquatique.

Ce choix n'a pas été facile car il impacte bien des activités sportives, la vie des clubs et associations, l'organisation des groupes scolaires autour de l'apprentissage de la natation ainsi que de nombreux usagers et pratiquants.

Cependant, comme je l'ai dit lors du conseil municipal du 9 décembre 2022 : « *Je ne ferai courir le risque à aucun enfant, à aucun sportif ou amateur pratiquant, de venir nager dans une piscine dont la toiture montre des faiblesses avérées.* »

Les expertises réalisées ainsi que le passage de la commission de sécurité du 20 janvier 2023 portant un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de la piscine municipale, à l'unanimité des membres présents, sont venues confirmer nos fortes craintes sur la pérennité de l'équipement.

Ainsi, par arrêté municipal du 20 janvier 2023, j'ai procédé à la fermeture définitive au public de l'ensemble du bâtiment. Mon rôle et celui de tout élu, c'est de protéger mes administrés et d'assurer une pleine sécurité à tous les usagers de nos services publics.

Notre piscine municipale, après 53 années de service bien remplies, arrive donc à l'âge de la retraite.

Je sais que cette fermeture définitive va entraîner d'importantes répercussions pour vous sur les plans logistique, humain et financier. La collectivité est à vos côtés, pour vous accompagner dans la co-construction de solutions et d'alternatives car nous sommes conscients que cette privation de l'outil central de pratique de vos activités durant plusieurs années est un coup dur pour tous.

Notre centre aquatique accueillait les usagers de 16 communes du bassin de vie graulhétain, plus de 24 groupes scolaires de l'agglomération Gaillac-Graulhet, du Lautrecois, du Réalmontais, et des clubs de tout le département du Tarn. C'est donc un équipement structurant, bien au-delà de la commune qui en assurait seule, la pleine charge, qui ne peut aujourd'hui plus répondre à ces besoins.

Depuis plusieurs mois, les services de la ville travaillent sur un projet de nouveau centre aquatique et des études sont déjà lancées. Soyez assurés de ma pleine mobilisation, avec l'équipe municipale



**Graulhet, LA RÉUSSITE DANS LA PEAU**

pour mener à bien cette volonté de disposer d'un équipement plus moderne, vertueux sur le plan énergétique, inclusif et adapté aux usages sportifs, éducatifs, de détente et de loisirs.

Au cœur de tout, l'apprentissage de la nage en milieu scolaire, dès le plus jeune âge, la prévention des noyades, la pratique d'une activité physique pour tous, la mixité sociale, est notre fil conducteur afin que bon nombre de foyers, au sein de l'agglomération et au cœur du département, puissent continuer de fréquenter prochainement, une piscine rénovée à Graulhet.

J'ai déjà la certitude que nos partenaires : Etat, Région Occitanie, Département du Tarn, Agglomération, Agence Nationale du Sport, fédérations..., sont convaincus de la nécessité de cet équipement sur Graulhet. La Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Castres s'est fait le porte-parole de l'Etat, en ce sens, lors de la commission de sécurité du 20 janvier. Il est certain que seul le collectif doit être notre énergie pour voir aboutir ce grand chantier, qui va bien au-delà de notre ville.

Dans cette période d'adaptation et de transition, nous sommes à votre écoute, avec les équipes de la ville.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

  
  
**Blaise AZNAR,**  
Maire de Graulhet

Copies :

- François Xavier Lauch, Préfet du Tarn
- François Proisy, sous-Préfet de l'arrondissement de Castres
- Abderrahim Hammou-Kaddour, Direction départementale ARS du Tarn
- Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie
- Christophe Ramond, Président du Département du Tarn
- Paul Salvador, Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- Maires de : Briatexte, Cadalen, Busque, Tecou, Montans, Lasgraißes, Labessière-Candeil, Orban, Réalmon, Moulayres, Brousse, Saint Paul Cap de Joux, Lombers, Fiac, Saint Julien du Puy, Laboutarié
- Jean-Luc Cantaloube, Président de la communauté de communes du Centre Tarn
- Thierry Bardou, Président de la communauté des communes du Lautrecois-Pays d'Agout
- Bernard Dalmon, Président délégué de la Ligue Occitanie FFN
- Jean-Marc Lavergne, Président du Comité du Tarn FF2S

